



Chacun doit se sentir en sécurité sur l'eau et dans sa communauté

Le différend concernant la pêche des Mi'kmaq et la violence qui en a résulté ont attiré l'attention du public et fait la une des médias aux niveaux local, national et international. La Fédération canadienne des pêcheurs indépendants (FCPI) condamne la violence et la destruction de biens découlant du différend sur la pêche des Mi'kmaq et déplore l'aggravation de la situation.

Le FCPI demande une intervention immédiate du gouvernement fédéral dans le conflit sur les pêches Mi'kmaq. Cela signifie que le gouvernement fédéral doit amener tous les intervenants à la table pour discuter des modalités réglementaires de cette pêche, dans le but commun de préserver la durabilité à long terme de nos pêches, de nos communautés côtières et de notre économie bleue. La conservation doit être au premier plan du processus décisionnel, en veillant à protéger nos écosystèmes océaniques pour les générations à venir.

Depuis les décisions Marshall il y a 21 ans, la question de savoir ce qui constitue une pêche de subsistance pour atteindre un niveau de vie modéré reste ouverte. Fondamentalement, il s'agit d'une question de gestion des pêches. La décision Marshall II indique clairement qu'il est de la responsabilité du gouvernement fédéral de réglementer l'accès aux pêcheries autochtones, qui comprennent les pêches alimentaires, sociales et rituelles ainsi que les pêches communautaires commerciales.

Au cours des dernières décennies, les pêcheurs commerciaux et les membres des Premières nations ont développé de solides partenariats sur les côtes est et ouest du Canada. Cela a été le résultat d'un dialogue ouvert et respectueux et nous attendons avec impatience un avenir de continuer à construire et renforcer ces relations.

Pour renseignements :
Martin Mallet
506-531-5391